

même disposé à leur donner un cours de recyclage à ce sujet, s'ils veulent y consacrer le temps.

• (4.10 p.m.)

[Traduction]

**M. Jack Bigg (Pembina):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, le bill que nous étudions aujourd'hui est un des plus importants de ceux dont la Chambre des communes ait jamais été saisie. L'agriculture a toujours été un des grands remparts de la liberté et elle le sera toujours, j'en suis certain. Si l'entreprise agricole lui refuse cette liberté, le cultivateur déçu n'a pas d'autre recours lorsqu'il n'est pas satisfait de son sort. C'est une liberté fondamentale de l'homme depuis le séjour d'Adam au Paradis terrestre. Si nous le privons du droit de cultiver sa propre terre et de choisir ses cultures, nous le réduisons au rôle de vassal de l'État. Donnez à l'esclavage un tout autre nom, il est toujours exécrable. Aucun pays, si tolérant, si évolué soit-il, n'a le droit de priver quelqu'un de son droit de vivre sa vie comme il l'entend. Souvent lorsque j'étais soldat ou lorsque je faisais ma ronde quand j'étais policier, j'ai eu le sentiment merveilleux qu'un jour, si j'en avais envie, il me serait possible de quitter l'uniforme et d'être une fois de plus mon propre maître.

Dans une ferme, l'efficacité est très importante. Je remarque que tout au long du bill, lorsque tous les autres arguments ont été épuisés, le mot «efficacité» apparaît. L'article 22 renferme l'objet primordial de cette mesure. Son but est de favoriser l'établissement d'une industrie agricole viable au Canada. Je prétends dès le départ que si l'individu est méconnu aucune industrie ne peut prospérer. En fait, lorsqu'une industrie est prise en charge par l'État, celui-ci devient un monstre, l'individu disparaît et la liberté courbe la tête de honte. Ce sont des mots durs, mais ils ne sont pas excessifs.

L'agriculture fait face à un problème et les gouvernements ont le devoir de faire tout ce qu'ils peuvent pour aider les fermiers en difficulté. Nous avons mis inutilement des entraves au commerce dans le monde entier, la plupart ne servant à rien, à mon avis. Aucun gouvernement n'en est responsable, mais elles existent et il faudrait les éliminer de toute urgence. Si les pays prospères—dont le Canada—éliminaient la faim dans le monde en répartissant les richesses mondiales, nous pourrions peut-être trouver une solution à certains problèmes secondaires; les moyens de transports, les arrangements financiers, l'appui des divers niveaux de gouvernement

pourraient être améliorés et nous pourrions obtenir une aide accrue des spécialistes dans le domaine agricole, en vue de produire des aliments moins coûteux et de meilleure qualité. Mais je ne m'intéresse pas aux problèmes à l'échelon mondial actuellement; je me préoccupe principalement du bill C-197 qui est censé régler toutes ces questions à l'échelon national en établissant un grand conseil bureaucratique chargé de toutes les affaires agricoles en se fondant sur des connaissances et son dévouement limités. Ils auront beau faire, ceux qui sont assis derrière leur grand bureau d'acajou, avec un bon emploi dans la fonction publique et la sécurité d'un parti capable de se maintenir au pouvoir pendant des années encore, ne tiennent pas compte de certains aspects de l'agriculture qui échappent à toute législation, tels que l'amour de la terre et celui de la maison de ferme ou encore le soin des animaux qui, en dernière analyse, sont les produits que l'on met sur le marché mais dont il faut s'occuper dès l'instant de leur naissance malgré les intempéries et la sécheresse, toutes choses dont un cultivateur et sa famille doivent tenir compte. Ce sont là des éléments d'intérêt humain que ce projet de loi semble entièrement ignorer.

Je ne vois rien dans ce bill qui garantisse aux producteurs de toute cette richesse qui est principale dans le monde—la nourriture—je ne vois rien, dis-je, qui leur garantisse le droit de dire quand et comment ils cultiveront leurs produits, quand et comment ils prendront soin de leur bétail, quand et comment ils les vendront, quels prix ils en obtiendront, quelles quantités ils devront produire. Ils ne seront ni plus ni moins que des instruments anonymes de l'État aux termes du bill à l'étude. Je n'hésite pas à dire que le bill C-197, s'il devient loi, sera, en puissance, la mesure législative la plus dangereuse dont la Chambre ait jamais été saisie, et je ne pourrais en approuver qu'une partie infime. Il est mauvais dans son principe et maudit dans ses conséquences.

Il y a 12 ans que je répète ici à la Chambre qu'il faudrait protéger les agriculteurs, qu'il faudrait imposer un système quelconque de licence pour les protéger contre les professionnels, voire contre les députés qui, avec leurs revenus limités, voudraient se lancer dans l'élevage du porc. Je pense que l'endroit normal pour élever des porcs c'est la ferme familiale. Il n'est pas nécessaire de faire adopter un bill de ce genre pour maintenir l'élevage du porc au sein de la ferme familiale où la grande majorité des porcs du Canada devraient être élevés.

Nous avons eu une loi garantissant, pour la ferme familiale, un quota de porcs fixé à titre